



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 juillet 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 juillet 2020, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

À la faveur de sa présidence du Conseil de sécurité, l'Allemagne prévoit de tenir, le 24 juillet 2020, un débat public sur le thème « Climat et sécurité », qui sera présidé par le Ministre allemand des affaires étrangères, Heiko Maas (voir annexe). Il est prévu que la réunion se déroule sous la forme d'une visioconférence publique, qui commencera à 10 heures.

Vous avez toujours accordé une grande priorité à la question primordiale des changements climatiques et vous avez très à cœur de renforcer l'élan politique en faveur d'une action climatique plus ambitieuse en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation et de financement de l'action climatique.

Nous vous sommes très reconnaissants d'appuyer, par votre engagement, une approche plus systématique de la part de la communauté internationale face aux répercussions des changements climatiques sur la paix et la sécurité, comme nous en avons discuté, le 23 juin 2020, avec les représentants permanents des délégations du Conseil de sécurité partageant les mêmes vues.

Mahamadou Magagi, du Niger, Directeur du Centre national d'études stratégiques et de sécurité, et Coral Pasisi, de Nioué, Directrice de Sustainable Pacific Consultancy, ont été invités à faire une présentation au Conseil. Après les 15 membres du Conseil de sécurité, des groupes d'États qui ne sont pas membres du Conseil auront la possibilité de s'exprimer.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Allemagne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Christoph Heusgen



**Annexe la lettre datée du 18 juillet 2020 adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Allemagne
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous avons l'honneur de vous informer que, le vendredi 24 juillet 2020, le Conseil de sécurité prévoit de tenir, au niveau ministériel, un débat public, coparrainé par l'Allemagne, la Belgique, l'Estonie, la France, le Niger, la République dominicaine, le Royaume-Uni, Saint-Vincent-et-les Grenadines, la Tunisie et le Viet Nam, sur le thème « Climat et sécurité ». La note de cadrage y relative est jointe à la présente (voir pièce jointe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la note de cadrage comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Belgique
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Marc **Pecsteen**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la République dominicaine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) José **Singer**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Estonie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Sven **Jürgenson**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la France
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Nicolas **de Rivière**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Allemagne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Christoph **Heusgen**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Niger
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Abdou **Abarry**

L'Ambassadrice,
Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Rhonda **King**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Tunisie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Kais **Kabtani**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la République socialiste du Viet Nam
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) **Dinh Quy Dang**

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) **Jonathan Allen**

Pièce jointe

Note de cadrage établie en vue du débat public que tiendra le Conseil de sécurité, le 24 juillet 2020, sur le thème « Climat et sécurité »

I. Contexte et faits nouveaux

1. Les changements climatiques constituent un défi multidimensionnel croissant. S'il existe des mécanismes des Nations Unies établis, consacrés aux dimensions environnementales et liés au développement durable des changements climatiques, les répercussions de ce phénomène sur la paix et la sécurité internationales n'ont pas encore été correctement appréhendées par le Conseil de sécurité.
2. Les effets des changements climatiques, notamment les phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et violents – inondations et sécheresses, tarissement des ressources en eau douce, désertification, dégradation des terres et élévation du niveau de la mer – privent des populations entières de leurs moyens de subsistance. Parmi elles, les femmes sont touchées de manière disproportionnée par les effets des changements climatiques, ce qui creuse les inégalités entre les sexes et augmente le risque de violence de genre. Ces effets des changements climatiques peuvent conduire, notamment, à l'insécurité alimentaire, à des déplacements à grande échelle et à des tensions sociales, exacerbant la portée, prolongeant la durée, ou ajoutant au risque, de conflits futurs. Les effets des changements climatiques sont des multiplicateurs de menace et constituent des facteurs de risque majeurs pour la paix et la sécurité internationales.
3. Les risques pour la sécurité liés au climat sont une réalité quotidienne pour des millions de personnes : 8 des 10 plus grandes opérations de paix multilatérales travaillent dans des pays fortement exposés aux changements climatiques. Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire du fait des effets des changements climatiques devrait doubler d'ici à 2050, pour atteindre les 200 millions par an, les femmes et les enfants se trouvant parmi les plus vulnérables. Des nations entières voient leur existence même menacée.
4. Si, selon les prévisions, les effets des changements climatiques devraient s'intensifier considérablement, il est permis de conclure, sur une base scientifique solide, que les répercussions des changements climatiques sur la sécurité s'aggraveront d'autant, dans un avenir proche. En poursuivant sur cette lancée, les effets des changements climatiques vont non seulement accentuer les vulnérabilités existantes et les facteurs de conflit, mais contribueront également à l'émergence de risques nouveaux et sans précédent.
5. Les effets des changements climatiques dans des situations spécifiques sont propices à l'émergence, à la poursuite ou à l'aggravation potentielles de conflits. Le Conseil de sécurité doit, dans ses travaux, prendre en compte et examiner ces répercussions sur la sécurité, de la même manière que d'autres dimensions des changements climatiques, notamment les aspects environnementaux et liés au développement, doivent être étudiées par d'autres organes compétents des Nations Unies et des entités dirigées par les États Membres.
6. Ces dernières années, des progrès substantiels ont été accomplis : le système des Nations Unies a renforcé ses capacités en matière de climat et de sécurité et procédé à une analyse globale du travail des Nations Unies dans le domaine des risques de sécurité liés au climat. Une boîte à outils a été mise au point pour promouvoir une interprétation commune, au sein du système des Nations Unies, des liens complexes entre les changements climatiques et la paix et la sécurité, et pour appuyer les

évaluations intégrées des risques de sécurité liés au climat. Le mécanisme de sécurité climatique partagé par le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, se trouve actuellement au centre de ces efforts.

7. Le Conseil de sécurité est de plus en plus conscient du rôle que jouent les risques de sécurité liés au climat dans les situations spécifiques inscrites à son ordre du jour. Actuellement, 11 résolutions font référence aux répercussions des changements climatiques sur la paix et la stabilité. En outre, le Conseil a examiné les répercussions des changements climatiques sur la sécurité dans le cadre de plusieurs débats thématiques, le dernier en date ayant eu lieu en janvier 2019, sous la présidence de la République dominicaine. Des réunions non officielles organisées selon la formule Arria, dont la dernière s'est tenue, en avril 2020, à l'initiative de la France et d'autres pays, ont également apporté un éclairage sur cette question pertinente.

8. Malgré l'attention de plus en plus grande portée à l'ampleur croissante des répercussions du climat sur la sécurité, le Conseil ne s'est toujours pas doté, à ce jour, d'une approche systématique des risques de sécurité liés au climat. Plusieurs propositions ont été faites pour étoffer davantage la gamme d'outils dont dispose le Conseil en matière de prévision et d'alerte rapide, d'évaluation des risques et de prévention des conflits. De toute évidence, il est nécessaire d'adopter une approche, à la fois spécifique au contexte et intégrée, des risques de sécurité liés au climat qui éclaire la prise de décisions, facilite l'évaluation des risques de sécurité liés au climat et permette au Conseil d'y apporter des réponses appropriées.

II. Objectif et portée

9. L'objectif du débat public est de définir la meilleure façon de doter le Conseil de sécurité d'une base d'informations complètes et faisant autorité au sujet des répercussions des changements climatiques sur la sécurité. Les États Membres sont encouragés à faire part de leur expérience et de leur appréciation des questions suivantes :

- Comment faire en sorte que le Conseil de sécurité dispose d'informations faisant autorité sur les incidences des risques de sécurité liés au climat dans les situations de conflit ?
- Quels sont les outils, partenariats et moyens d'alerte rapide qui permettraient d'évaluer les risques de sécurité liés au climat et d'y parer en temps utile pour éviter l'escalade des conflits ?
- Comment peut-on tirer parti des ressources des Nations Unies présentes dans les pays, y compris les opérations de paix et les missions politiques spéciales, pour mieux recueillir, analyser et communiquer des informations pertinentes dans des situations nationales ou régionales spécifiques tout en faisant une analyse qui tienne compte des questions de genre ?
- Quels sont les outils existants que le Conseil pourrait utiliser pour contrer les répercussions des changements climatiques sur la paix et la sécurité internationales ? Comment devrait-on les améliorer pour parer comme il se doit aux risques de sécurité liés au climat ?
- Comment peut-on accroître l'état de préparation opérationnelle du Conseil en cas de risques de sécurité liés au climat ?

III. Modalités et intervenants

10. Le débat public se tiendra au niveau ministériel. La Belgique, l'Estonie, la France, le Niger, la République dominicaine, le Royaume-Uni, Saint-Vincent-et-les Grenadines, la Tunisie et le Viet Nam se joignent à l'Allemagne pour faciliter la tenue du débat. Le débat public sera présidé par le Ministre fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne, Heiko Maas. Selon les méthodes de travail arrêtées pour le mois de juillet, la présidence du Conseil de sécurité entend tenir le débat public sous la forme d'une visioconférence publique. Les États Membres et les États observateurs qui ne sont pas membres du Conseil de sécurité sont invités à y participer conformément aux principes énoncés à l'article 37 et pourront le faire, après décision, en présentant des déclarations écrites. Dans ce cas, ils seront invités à envoyer leurs déclarations écrites au Président du Conseil, avant la réunion. La présidence s'efforcera de répondre, dans les limites techniques de la plateforme utilisée pour la visioconférence publique, aux demandes formulées à cette occasion par les États Membres ou les États observateurs représentant certains groupes d'États qui souhaiteront prendre la parole en tant qu'autres intervenants.

11. Les orateurs et oratrices ci-après prendront la parole devant le Conseil :

- António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (à confirmer)
 - Mahamadou Magagi, Directeur du Centre national d'études stratégiques et de sécurité (Niger)
 - Coral Pasisi, Directrice de Sustainable Pacific Consultancy (Nioué)
 - Représentant(e) de la jeunesse (à confirmer).
-